

Palais des Ducs - Travaux de rénovation de la sécurité "incendie" - Première tranche - Marché passé entre la Ville et la société Lorrilliard - Lot n° 3 : création d'un nouveau poste de contrôle de sécurité - Avenant n° 1

Monsieur Jean-Pierre Gillot, au nom des commissions de l'Urbanisme, des Equipements Urbains et du Patrimoine, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

La rénovation de la sécurité "incendie" du Palais des Ducs (première tranche) a fait l'objet d'une procédure d'appel d'offres restreint au terme de laquelle le lot n° 3 "création d'un nouveau poste de contrôle de sécurité" a été attribué à l'entreprise Lorrilliard.

Ce poste de contrôle aura pour mission de gérer la sécurité du Palais des Ducs, du Musée des Beaux-Arts et de plusieurs sites sensibles de la Ville. Les installations se doivent donc d'être au meilleur niveau technologique pour répondre aux besoins.

Dans ce cadre, la mise au point du mode d'exploitation du poste de contrôle d'une part, et la prise en compte du remplacement de la centrale anti-intrusion, d'autre part, amènent à prévoir la réalisation de prestations complémentaires, notamment dans le domaine des transferts d'alarme, des télécommandes, ainsi que la modification du verrouillage des portes et la réalisation d'alimentations supplémentaires.

Afin de prendre en compte l'ensemble de ces prestations, il est proposé de conclure l'avenant suivant :
- marché n° 20060417 notifié le 18 juillet 2006 et conclu avec la société Lorrilliard - 2 rue Henri Barbusse - 21600 LONGVIC :

- montant initial du marché :	170 763,68 € TTC
- montant de l'avenant n° 1 :	22 206,47 € TTC
- montant total du marché :	192 970,15 € TTC

Ce projet d'avenant a été soumis à la commission d'appel d'offres, qui a émis un avis favorable.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'Urbanisme, des Equipements Urbains et du Patrimoine, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1) décider d'établir un avenant n° 1 au marché passé entre la Ville et la Société Lorrilliard, d'un montant de 22 206,47 € TTC pour la réalisation de travaux complémentaires au lot n° 3 "création d'un nouveau poste de contrôle de sécurité" dans le cadre des travaux de rénovation de la sécurité "incendie" du Palais des Ducs ;

2) m'autoriser à signer cet avenant ;

3) m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour son application.

M. J.P. GILLOT - Rapport 20.

Lecture de la délibération.

M. LE MAIRE – Le verrouillage des portes ne concerne pas uniquement celles du Cabinet et du Maire.

Y a-t-il des observations ? Non.

Rapport adopté.